

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
et représenté par Isabelle MAUJEAN
Gérante et Ingénieure en Formations Santé

ODPC n°2592

PLAN de PREVENTION des TMS

Objectif :

Permettre aux Établissements de Santé, aux structures Médico Sociales et aux Entreprises, de mettre en œuvre une stratégie de projet dans les domaines techniques, organisationnels et humains, afin d'améliorer la prévention des Troubles Musculo Squelettiques et de réduire les risques liés à la manutention manuelle en situations de travail.

Programme :

PHASE I : Analyse des besoins : 1 journée

À travers l'observation sur site et l'analyse, définir précisément les besoins de l'établissement dans le cadre de la démarche de prévention.

1 – Une demie journée d'observation sur site

- Observation sur site de l'activité professionnelle des salariés. Cette observation tiendra compte, de la tâche de travail, du matériel utilisé, du temps de réalisation, de l'environnement et des contraintes liés aux résidents et salariés.
- Un support photo et vidéo sera utilisé en tenant compte de l'anonymat des personnes.
- Recensement de la sinistralité en matière de TMS de l'établissement à l'aide d'un questionnaire individuel.

2 – Une demie journée d'analyse hors site (Analyse des documents, pièces techniques et rapport)

- Synthèse de l'enquête individuelle de sinistralité
- Réalisation de l'analyse du travail d'observation
- Élaboration de documents permettant de ressortir les axes de travail à mettre en place.

PHASE II : Plan d'Action : 1 journée

Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'un plan d'action en intégrant l'ensemble des salariés.

1- Une demi-journée de Restitution sur site

- Présentation de l'analyse du travail sur la journée d'observation
- Présentation de la sinistralité des établissements du même code APE
- Présentation sinistralité de l'établissement
- Échange avec l'équipe d'encadrement sur la mise en place du plan de prévention dans l'établissement

- 2- Une demi-journée d'**accompagnement à la mise en place du Plan de prévention sur site.**
- *Élaboration de groupes de travail permettant l'expression de l'ensemble du personnel*
 - *Accompagnement à la mise en place des différents groupes de travail en tenant compte de leurs actions à mener et des objectifs à atteindre.*
 - *Priorisation des actions de prévention à mener*

PHASE III : Action de formation

Une méthode d'intervention novatrice adaptée à cette action est mise en place pour faciliter le transfert des compétences : la formation-action

Ce travail pédagogique suppose de prendre en considération une double dimension : la logique du contenu et les logiques plurielles des apprenants eux-mêmes, leur histoire professionnelle et les compétences qu'ils mobilisent dans leur situation de travail.

- **Personnel soignant ou exerçant un travail de mobilisation des résidents PRAP2S, 21 heures (2j + 1 jour à distance)**
12 personnes maximum
- **Personnel service technique administratif cuisine etc.....**
PRAP IBC, 14 heures (2j)
12 personnes maximum

Objectif : *Permettre aux personnels des établissements publics et privés du secteur sanitaire et médico-social et aux entreprises de contribuer à la prévention et la maîtrise des risques liés à l'activité physique en proposant des améliorations techniques et/ou organisationnelles pour les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir.*

Domaine de compétences :

- *Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.*
- *Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.*
- *Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.*

PHASE IV : Evaluation ; 1 journée

- 1- Une demie journée d'**Evaluation** sur poste de travail en situation réelle. (3 à 5 mois après la formation)

Objectifs :

Évaluer les compétences acquises.

Inciter le personnel à approfondir et proposer des axes d'amélioration

- 2- Une demie journée **rapport**

Réunion d'information sur site

Formalisation du rapport final

Retour d'expérience et acquisitions du personnel

Présentation des progressions et acquisitions des actions de travail.

Durée : *6 jours si 3 jours de formation (PRAP2S) ou 5 jours si 2 jours de formation (IBC)*



Public : Professionnels travaillant en Etablissement Médico Social

Moyens pédagogiques :

Outils

Fiches réflexes d'analyse de poste de travail

Compte- rendu de réunion de travail

Questionnaire individuel de sinistralité

Utilisation de supports photographiques numériques

Utilisation de films vidéo

Vidéo projecteur

Livret pédagogique

Aides techniques de l'établissement demandeur

Aides techniques présentées par le formateur

Méthode pédagogique :

- Active et participative
- Évaluation des pratiques
- Exposés
- Travaux pratiques
- Exposés par les participants de situations complexes et réflexions sur les solutions

Modalités de suivi :

Se fera dans le cadre de la séquence d'évaluation post formation 3 à 5 mois après.

Validation : Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant

Intervenants, Formateurs :

Valette René

Formateur PRAP 2 S et IBC

Référent CARSAT

DU de pédagogie des sciences de la santé

Responsables pédagogiques :

Mme MAUJEAN Isabelle ingénieure Formations Santé avec une Recherche en ETP. Professionnelle issue du monde de la santé, ayant une longue pratique et expérimentation des problématiques de prises en charge de soins complexes (urgences, oncologie, psychiatrie, Unité Mère bébé, rééducation, EPHAD, HAD), et des compétences pédagogiques opérationnelles des situations de formation (urgences, gestion du stress et des émotions, gestion de l'agressivité, douleur, fin de vie, éducation thérapeutique du patient, bientraitance, ...) - Membre actif de la SETE (Société Education Thérapeutique Européenne) et de l'AFDET (Association Française Education Thérapeutique) - Conseil d'Administration collège formation « Plateforme en Education du Patient ARS Nouvelle Aquitaine »

Lieu : En salle et exercices de simulation